



FICHE METIER : PORTEUR
LA DIMENSION ACTIVE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le porteur accompagne et transforme le défunt, de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation. Il porte le cercueil. Il met en place les articles funéraires, les fleurs et assiste le maître de cérémonies funéraires ou le conseiller funéraire pendant le déroulement des obsèques.

Les porteurs travaillent en équipe et exercent également souvent la fonction de chauffeur.

Profil et formation :

Le permis de conduire de catégorie B est nécessaire.

L'aptitude physique au port de charges lourdes est indispensable.

Un bon équilibre psychologique est nécessaire.

Activités professionnelles :

- Préparation du cercueil
- mise en bière et préparation du défunt
- préparation de la cérémonie
- portage du cercueil
- transport du cercueil ou du défunt
- autres activités : conduite de véhicules, fossoyage, exhumations, démarches administratives

Connaissances requises :

Formation et diplôme

Le porteur doit avoir suivi une formation obligatoire de 16 heures, à réaliser dans les 3 mois à compter du début de l'exercice dans la fonction.

Domaines abordés :

Législation et réglementation funéraire ;

Psychologie et sociologie du deuil ;

Hygiène, sécurité et ergonomie ;

Autres connaissances nécessaires :

Techniques de portage

Techniques de présentation des défunts

Règles de comportement social et de bienséance

Techniques d'exposition des cercueils et de mise en valeur des articles funéraires et fleurs

Pratiques et symboliques des différents rites funéraires.

Conditions particulières :

Le porteur est soumis à une certaine disponibilité (interventions de nuit, de week-end et jours fériés).

Il est confronté quotidiennement aux familles en deuil.

Le port d'une tenue vestimentaire particulière est nécessaire.

Salaire :

Salaire brut indicatif à l'embauche : 1 450 euros

ROC-ECLERC ACADEMIE

CENTRE DE FORMATION SPECIALISE SECTEUR FUNERAIRE

SASU GROUPE ROC-ECLERC – Siège Social : 102 - 104, Avenue Edouard Vaillant – 92517 BOULOGNE BILLANCOURT cedex

S.A.S.U. au capital de 8 270 000 € - N° SIRET : 481 448 249 00039 - Code APE : 9603Z –

Déclaration d'Activité sous le Numéro : 11 92 19601 92 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

Tél. 01 77 87 00 06 – Fax : 01 77 87 00 20 – E.mail: e.percheminier@groupe-roc-eclerc.com

Copyright 2014 GROUPE ROC-ECLERC - Toute reproduction interdite